

(N° 94.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1847.

Rapport de la Commission des naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur John Robinson, chef d'atelier à l'administration du chemin de fer à Liège.

(Voir le N° 280, session 1845-1846 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le 19 novembre 1845, le sieur Robinson, par requête adressée à la Chambre des Représentants, a demandé la naturalisation ordinaire. Il est né à Bishop-Wearmouth, bourg de Sunderland (Angleterre), le 28 janvier 1829, et a été attaché depuis 1837 à l'administration des chemins de fer de l'État, en qualité de chef d'atelier, fonctions qu'il a exercées à Anvers, à Malines, à Ans et à Liège, où il réside encore en ce moment. Les pièces que produit le pétitionnaire à l'appui de sa demande constatent que sa conduite est irréprochable. Les autorités consultées estiment que sa demande peut être accueillie par la Législature. La Chambre des Représentants l'a prise en considération, dans sa séance du 15 décembre 1846, à la majorité de 38 suffrages contre 14.

Le Vicomte DE ROUVEROY, Rapporteur.